



Comité d'Entreprise Européen d'EDF

22-30 Avenue de Wagram
75008 Paris

Tel: + 33.1.40.42.41.30 - Fax: + 33.1.40.42.41.35

Résolution Comptes Consolidés Groupe EDF 2009

Le CEE vous alerte sur les conséquences désastreuses de la politique industrielle et des orientations prises par la direction du groupe ces dernières années.

En Europe, parmi les énergéticiens, EDF est le seul groupe qui a une dette financière supérieure à ses capitaux propres et dès à présent nous n'accepterons pas que ce soient les salariés qui paient.

En France par exemple, les résultats de la production d'électricité sont en chute libre, le coefficient de disponibilité du parc nucléaire est en forte baisse et le temps de coupure au client final explose.

Malgré des résultats en hausse, dont un excédent brut d'exploitation bondissant de près de 23%, les nombreuses acquisitions récentes ainsi que le choix de maintenir la rétribution du dividende à 54% du résultat font exploser l'endettement financier net de plus de 74% depuis 2008. Cela pèse lourdement sur la capacité du groupe à investir pour le maintien et le renouvellement de ses infrastructures.

Au regard de la structure de la dette et de l'état de nos ouvrages, nous ne partageons pas vos choix tels qu'une éventuelle cession d'actifs ou encore l'absence d'investissements nécessaires pour remettre à niveau nos installations.

Nous exigeons un plan détaillé de remboursement de cette dette qui représente 15 milliards d'Euros pour les cinq ans à venir. En d'autres termes, comment le groupe va-t-il financer la stratégie annoncée et faire face aux échéances à court terme ?

En 2010, le dividende versé aux actionnaires représente 2,1 milliards d'Euros, soit 54 % du résultat reversé principalement à l'actionnaire majoritaire (84,48 %), alors que 46 % de l'EBITDA est réalisé hors de France. Nous ne pouvons accepter cette rétribution au mépris de l'effort réalisé par les acteurs européens du groupe EDF.

Nous demandons une répartition différente du résultat qui permettrait une contribution des actionnaires au remboursement de la dette en adéquation avec l'effort des salariés tout en assurant des investissements pérennes.

Les charges de personnel restent stables à 17 % du chiffre d'affaires alors que les résultats du groupe sont bons malgré le contexte de crise.

Nous attendons toujours les réponses aux résolutions prises les années précédentes, notamment sur les négociations annuelles salariales dans les différentes sociétés du groupe.

Gardons à l'esprit que c'est le personnel qui crée les richesses du groupe avec une productivité qui représente 174.000 € par salarié.

Résolution votée à l'unanimité par le CEE.